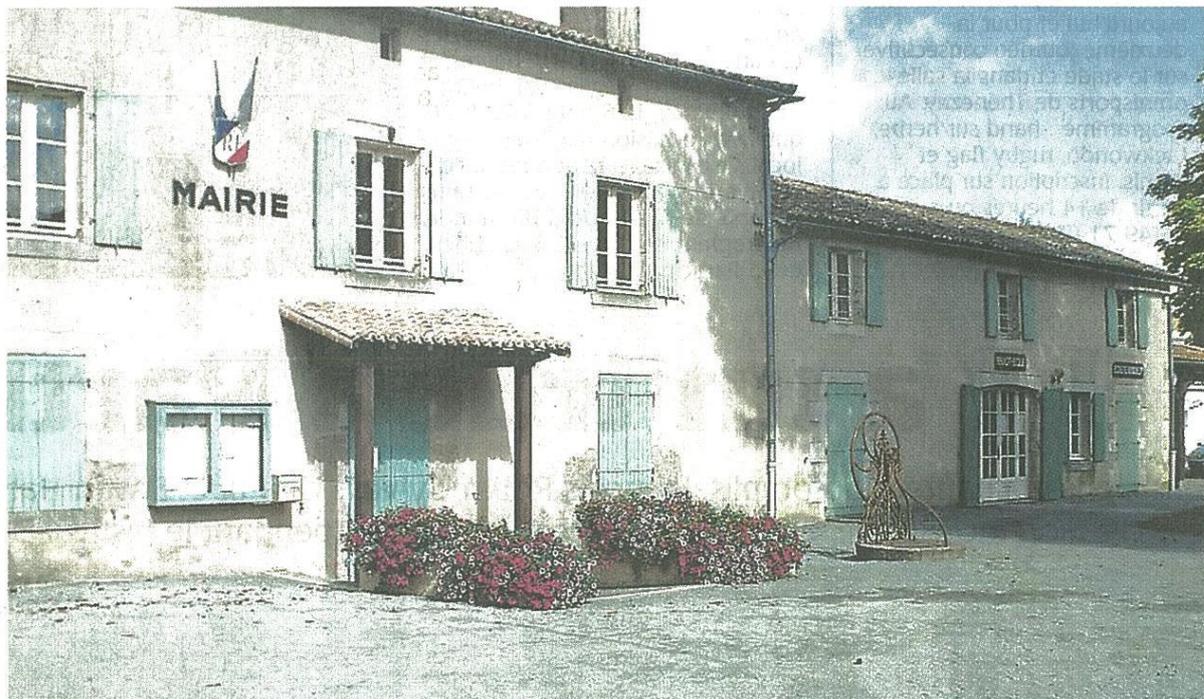


Mazières-en-Gâtine

La restructuration de la mairie

Dans le cadre du projet de réhabilitation de la mairie, le Conseil municipal, réuni jeudi dernier, a lancé la consultation de maîtrise d'œuvre.



Le projet de la nouvelle mairie, plus accessible à tous, engloberait la mairie actuelle, la bibliothèque et l'école de musique.

Jeudi 23 juillet, le Conseil municipal, présidé par Alain Clairand, n'est pas encore en vacances. Jean-Marie Morisset propose aux élus, dans le cadre du projet de réhabilitation de la mairie, accessible à tous, un programme de consultation auprès de différents architectes pour sa restructuration globale. C'est un des projets prioritaire de la municipalité afin de recevoir le public dans de meilleures conditions et rendre les lieux accessibles à tous.

Il est prévu de déplacer la bibliothèque et l'école de musique, de disposer de bureaux plus confidentiels, de créer une véritable salle de Conseil, qui soit aussi salle de mariage et bureau de vote. Dans un premier temps, il faut préparer le dossier avec toutes les études appropriées. Viendra ensuite le temps de faire les travaux.

Le Conseil accepte de lancer la

consultation de maîtrise d'œuvre auprès des architectes, dès lundi 27. La réception des offres se fera au plus tard le 14 septembre. Un comité de pilotage de neuf membres du Conseil municipal a été choisi afin de suivre le projet et en débattre. Le choix de l'architecte se fera début octobre.

Collège Roger-Thabault

Autre projet prioritaire du Conseil municipal, l'accueil des élèves de primaire et maternelle dans le restaurant scolaire du collège Roger-Thabault. Une réunion de travail a eu lieu lundi 29 juin, avec plusieurs délégués du Conseil départemental en vue d'agrandir la salle de restauration de 50 m², et y apporter des améliorations. La proposition d'implantation et d'aménagement est à l'étude. L'estimation de l'opération s'élèverait à 354 000 € TTC. Les

travaux pourraient commencer en 2016.

Cantine

Les tarifs de la cantine sont en légère augmentation. Une hausse de 2 % est prévue au 1^{er} septembre.

Réhabilitation des locaux

Les diagnostics énergétiques, plomb, termites... vont se faire en vue de la réhabilitation des anciens locaux de la gendarmerie, poste et bains douche.

Mémorial

Lors de l'assemblée générale des anciens combattants qui s'est tenu début juillet, il a été précisé que les fonds étaient réunis pour la construction du Mémorial sur le site de Mazières. Les appels d'offres vont être lancés.